



Règlements

Tous les niveaux

Révision : 2017/07/24

Règlements – Tous les niveaux

Sommaire des changements

<i>Date</i>	<i>Changement effectué</i>
<i>2014/08/13</i>	<i>Révision globale des règlements et nouvelle mise en page</i>
<i>2014/10/11</i>	<i>Modification du critère ratio patineur/entraîneur sur le semi-privée</i>
<i>2015/08/06</i>	<i>Révision globale des règlements :</i> <i>Tous les niveaux : Précision sur la tenue vestimentaire des patineurs d'autres clubs.</i> <i>Précision sur les remboursements</i> <i>Ajouter un élément concernant la formulation d'une plainte</i> <i>École Patinage Plus : Ajouter Pré-Patinage plus aux noms des écoles</i> <i>Précision sur le délai de remboursement</i> <i>École Enseignement de groupe : Modifier le nom de l'école pour Pré-Junior</i> <i>La section a été complètement révisée</i> <i>École privée : Précision sur la tenue vestimentaire des patineurs</i> <i>Modification du délai concernant les pratiques de danse pour les tests</i> <i>Mise en place de pastilles pour les nouveautés et de la couleur pour indiquer la différence avec les anciens critères.</i>
<i>2017/07/24</i>	<i>Révision sur la tenue vestimentaire permis au club.</i> <i>Révision des critères d'admissibilité à l'inscription pour les niveaux Pré-Junior, Inter et Senior.</i> <i>Pastilles pour les nouveautés et de la couleur pour indiquer la différence avec les anciens critères.</i>

Règlements – Tous les niveaux

Règlements pour tous les niveaux

- **Aucune impolitesse envers les entraîneurs, les personnes bénévoles et les autres patineurs n'est tolérée**
- *L'horaire est sujet à changement sans préavis. Surveillez notre site Web ou Facebook.*
- *Aucun homme n'est admis dans la chambre 4*
- *Les cheveux doivent être attachés. La gomme à mâcher, la nourriture et toutes boissons, à l'exception de l'eau, les bas, jeans, chaînes au cou, boucles d'oreille et cellulaires sont interdits sur la glace. Le iPod est toléré pour les solos, mais avec un seul écouteur.*
- *Pour tous les patineurs n'ayant pas réussi l'étape 5, le port du casque de hockey est obligatoire (voir les règlements de Patinage Canada : www.skatecanada.ca)*
- *Les patineurs doivent arriver quinze (15) minutes avant le début des cours et être présents pour la période d'échauffement. Les patineurs doivent quitter la glace dès le signal sonore et sortir par les portes désignées par les entraîneurs.*
- *Les patineurs d'un autre club de patinage doivent porter la veste de leur club ou une veste noire et respecter le code vestimentaire du CPA RDP pour patiner sur nos heures de glaces.*
- *Les patineurs doivent se relever rapidement après une chute*
- *Aucun parent n'est toléré sur le côté non vitré de la patinoire*
- *Un remboursement peut être obtenu après un délai de 3 semaines de la date d'inscription (le coût de la carte de Patinage Canada, selon le tarif en vigueur, est exclu du remboursement)*
- *Par mesure de sécurité, les portes doivent demeurer fermées en tout temps*
- *Le club n'est pas responsable des objets perdus ou volés*
- *Aucun objet n'est toléré sur le bord de la bande (sauf les protèges lames)*
- *Aucun enfant de moins de 18 ans n'a le droit d'assister aux assemblées du Club de patinage RDP ni à l'assemblée générale annuelle*
- *Un patineur ayant des comptes en souffrance ne peut pas être admissible pour le Gala méritas ni le spectacle de fin d'année.*
- *Pour tout comportement dérangeant sur la patinoire ou non-respect des règlements, les règles sont les suivantes:*
 - *1er avertissement : Avertissement verbal au patineur et aux parents concernés.*
 - *2e avertissement : Expulsion de la glace immédiatement.*
 - *3e avertissement : Expulsion durant une semaine ou selon la décision du Conseil d'administration*
- *Si une personne veut formuler une plainte sur une situation particulière, il devra le faire par écrit. La lettre ne doit pas être anonyme, sinon elle sera rejetée. En recevant cette lettre, le CPA RDP s'engage à rencontrer les personnes impliquées au moment qui conviendra à tous. S'il n'y a pas de lettre de plainte, aucun suivi ne sera fait.*
- **Communication aux parents et patineurs** : *Pour être informé sur des nouvelles du club, consulter régulièrement la porte du local des entraîneurs en face de la chambre #4, la porte du club du CPA RDP en haut des estrades, notre site Web (www.cpardp.ca) et la page Facebook du CPA RDP.*

Règlements – Tous les niveaux

Règlements - Écoles Pré-Patinage et Patinage Plus

- Pour les débutants (école PPP et PP, filles et garçons), le costume du club est obligatoire. La commande doit se faire à l'inscription.
- **Le port du pantalon coton ouaté noir/bleu marin est accepté pour les filles sur le Patinage Plus.**
- Les effets personnels des patineurs (casques de hockey, mitaines, vêtements, protèges lames, etc.) doivent être bien identifiés.
- Les patins doivent être en bon état (patins avec lacets de préférence et en cuir) et doivent être aiguisés régulièrement. Après environ douze (12) heures de patinage.
- Aucune sortie n'est permise pendant les pratiques. Les parents doivent donc voir à envoyer leur enfant à la toilette avant le début du cours.
- S'il y a un problème quelconque, vous devez vous adresser à l'**ENTRAÎNEUR PROFESSIONNEL** et non à l'assistant(e) de programme
- Les parents doivent être assis dans les estrades afin de laisser libres les accès à la glace.
- Si un patineur pleure pendant trois (3) cours consécutifs après la date d'inscription, il sera exclu et une entente devra être faite avec les membres du conseil d'administration. Nous lui rembourserons son inscription excluant le coût de la carte patinage Canada, selon le tarif en vigueur.
- Le patineur doit d'être âge mineur pour patiner sur les écoles Patinage Plus et pré-Patinage plus
- Le patineur qui arrive en retard de plus de dix (10) minutes attend l'autorisation du directeur de l'école concerné avant d'embarquer sur la glace.

Ne pas laisser votre enfant seul à l'aréna.

Règlements - Pré-Junior

- **Uniquement des patineurs d'étapes sont permis sur le Pré-Junior. Aucun patineur Star.**
- Le patineur doit d'être âge mineur pour patiner sur le Pré-Junior
- Le port du pantalon leggings (moulant) noir est accepté pour le Pré-Junior.
- Le chandail du club, le manteau du club, le costume des écoles Patinage Plus, la jupe de patin, la robe de patin ainsi que le short court est accepté pour le Pré-Junior.
- Le patineur ne peut pas patiner seul. Il doit toujours être accompagné de son entraîneur en tout temps.
- Aucune sortie n'est permise pendant les pratiques
- C'est aux parents de choisir leur entraîneur ainsi que d'acquitter ses frais.

Règlements – Tous les niveaux

Règlements - Écoles privées

- Il est obligatoire pour tous les patineurs de participer au stroking lorsqu'il est prévu à l'horaire. Si le stroking n'est pas effectué, il ne sera pas permis de patiner.
- Il est permis de faire cinq (5) minutes de "stroking" au début d'un style libre pour se réchauffer ;
- Il n'est pas permis de faire des danses durant les périodes de style libre et vice versa ;
- Un entraîneur ne peut enseigner à plus de trois (3) élèves aux écoles privées.
- Les vêtements suivants sont permis pour les écoles privées :
 - Le port du pantalon leggings (moulant) noir
 - **Le port du pantalon noir avec un appliqué dessus. Pantalon que l'on trouve à l'un de ces 2 magasins : La maison du patin ou Lulu Lemon.**
 - Le port du short **noir**.
- Le port de la veste du club est obligatoire ;
- Les patineurs ne doivent pas nuire lors de la pratique d'un solo et doivent se relever rapidement après une chute. Pas de regroupement sur la glace durant les sessions ;
- Aucune pratique sur les autres écoles n'est tolérée. (Exemple : [Junior patinant sur Inter ou Senior] ou [Inter patinant sur Junior ou Senior] ou [Senior patinant sur Junior ou Inter]) ;
- Cinq (5) semaines avant les tests, les entraîneurs (partenaire de danse de l'extérieur) peuvent faire pratiquer les danses pendant les heures de style libre à l'horaire. Pour les autres semaines, les pratiques de danses avec les entraîneurs doivent se faire pendant les heures d'habiletés/danses à l'horaire.
- Le coût d'une parcelle est de 7 \$ pour un bloc (danse ou style libre) et 10 \$ pour les deux pour les patineurs du club. 10 \$ pour un bloc et 15 \$ pour les deux pour les patineurs des autres clubs ;
- L'ordre de la musique : 2 patineurs avec entraîneurs pour 1 patineur sans entraîneur. Le patineur peut avoir son solo 2 fois par session si le temps le permet. 1 programme court + 1 programme long = 2 solos.
- Après chaque session senior, les trous sur la glace doivent être bouchés 5 minutes avant la fin.
- Tous les cours annulés par le CPA RDP (test, compétitions, etc..) pour les écoles privées (Junior, Intermédiaire et Sénior) peuvent être remplacés dans les six (6) jours qui suivent ou qui précèdent la journée de l'annulation. Pour ce faire, les entraîneurs doivent s'assurer de la disponibilité de la glace auprès des directeurs (trices) de programmes qui est de 24 patineurs au maximum. Les jours fériés, les tournois, etc. ne sont pas remplacés.

Règlements – Tous les niveaux

Règlements - Écoles privées (suite)

- Le patineur qui réussit son test avant le 31 décembre de la présente saison peut transférer au niveau supérieur s'il le désire, mais doit en aviser un membre du CA.

Niveau des écoles :

- **Junior**

- Doit avoir minimum 4 ans et avoir réussi l'étape 2 nouveau programme

- **Intermédiaire :**

- Pour les patineurs actuels du club, qui change de catégorie pour Inter, ils peuvent s'inscrire selon les règlements actuels. Cependant, le patineur devra satisfaire l'un de ces nouveaux critères au 1^{er} novembre :
 1. Star 3 Style libre complétée
 2. Star 3 Danse et Habileté complété
 3. 13 ans au 1^{er} septembre de la saison en cours et avoir réussi un test Star 3 ou un test préliminaire complété.
- Pour les patineurs actuels du club qui restent Inter, peuvent s'inscrire selon les règlements actuels. Les critères du 1^{er} novembre ne s'appliquent pas pour eux. Le patineur doit satisfaire l'une des deux options suivantes :
 1. ½ Préliminaire style libre et avoir l'un des 2 critères suivants :
 - Préliminaire en danse
 - Préliminaire en habileté
 2. 13 ans au 1^{er} septembre de la saison en cours et avoir réussi un test préliminaire.
- Pour les nouveaux patineurs au CPA RDP qui veulent s'inscrire dans la catégorie Inter, doivent respecter les critères du 1^{er} novembre au moment de l'inscription.

- **Senior :**

- Pour les patineurs actuels du club, qui change de catégorie pour Senior, ils peuvent s'inscrire selon les règlements actuels. Cependant, le patineur devra satisfaire l'un de ces nouveaux critères au 1^{er} novembre :
 1. Star 5 Style libre complétée
 2. Junior Argent Danse et Habileté complété
 3. 16 ans au 1^{er} septembre de la saison en cours avec ½ Star 4
 4. 18 ans au 1^{er} septembre de la saison en cours.
- Pour les patineurs actuels du club qui sont Senior, peuvent s'inscrire selon les règlements actuels. Les critères du 1^{er} novembre ne s'appliquent pas pour eux. Le patineur doit satisfaire l'une des deux options suivantes :
 1. Junior bronze style libre complétée
 2. 16 ans au 1^{er} septembre de la saison en cours avec ½ junior bronze style libre
 3. Junior argent en danse et Junior argent en habileté
- Pour les nouveaux patineurs au CPA RDP qui veulent s'inscrire dans la catégorie Senior, doivent respecter les critères du 1^{er} novembre au moment de l'inscription.